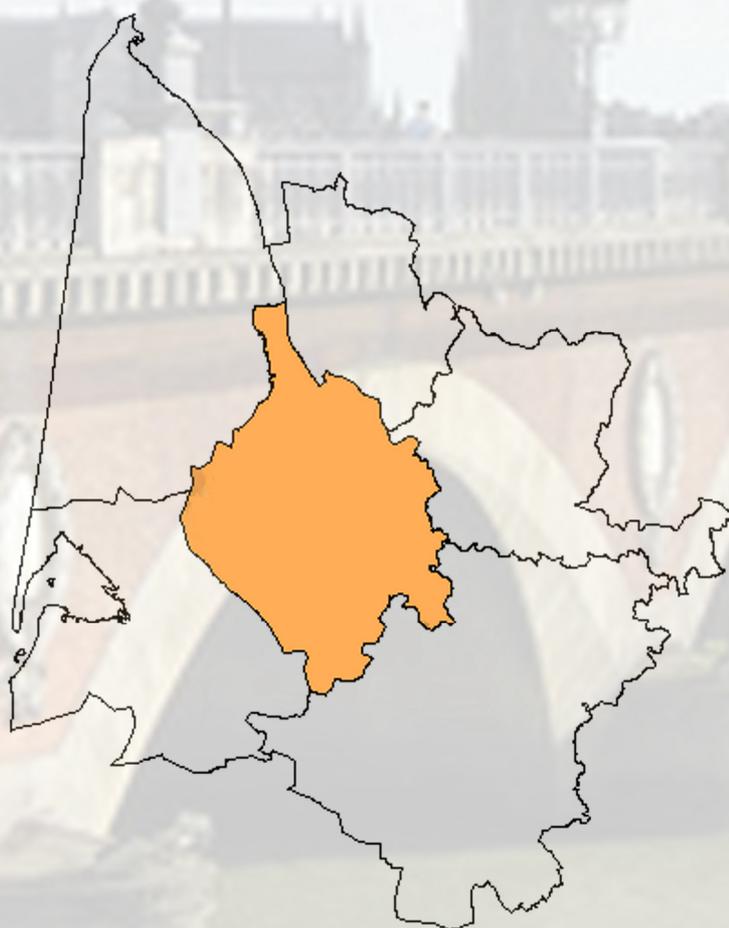


# L'AIRE MÉTROPOLITAINE BORDELAISE



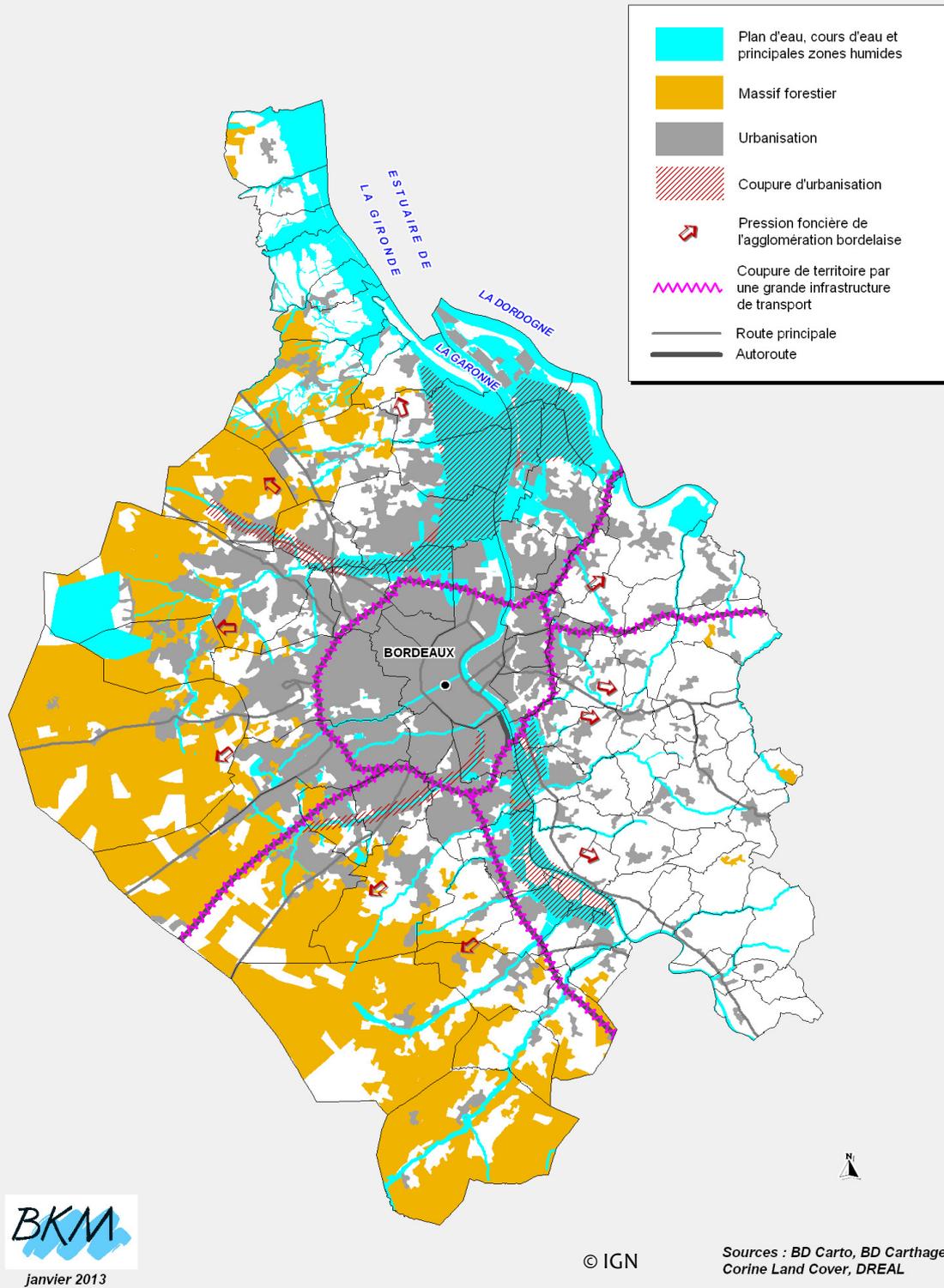
LA BIODIVERSITE	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Une biodiversité remarquable, comprenant un grand nombre d'espèces rares dont plusieurs endémiques (Angélique à fruits variables, Oenanthe de Foucaud...).</p> <p>Des zones humides et aquatiques de grande qualité, derniers habitats pour de nombreuses espèces menacées : Estuaire de la Gironde, Marais et palus des bords de Garonne, bocages humides de Cadaujac, presqu'île d'Ambès...</p> <p>Des cours d'eau encore peu aménagés, identifiés comme axes migratoires majeurs : Gironde, Dordogne, Garonne.</p> <p>Des petits cours d'eau et leur ripisylve, qui constituent des corridors écologiques pour un grand nombre d'espèces.</p> <p>Une ceinture de landes humides ponctuées de lagunes à l'ouest de l'agglomération bordelaise.</p> <p>Un réseau de jalles, esteys, et fossés des plaines alluviales de la Garonne et de la Dordogne qui assurent les connexions biologiques entre marais et bassins versants associés.</p> <p>Un réservoir de biodiversité (lagunes, landes humides...) et une zone de continuité humide entre les bassins versants littoraux et le bassin versant de la Garonne et de l'Estuaire de la Gironde (TVB).</p> <p>Une grande continuité terrestre entre les massifs forestiers des Landes et du Médoc sur la bordure ouest du territoire.</p> <p>Les collines de l'Entre-Deux-Mers marquées par des milieux relais (petits boisements, haies...) générateurs d'effets de lisière qui favorisent les connexions entre les vallées.</p>	<p>De nombreuses espèces menacées et une responsabilité particulière du territoire dans la conservation de ces espèces : Esturgeon européen, Vison d'Europe...</p> <p>De nombreuses espèces patrimoniales dont les habitats ne sont pas protégés : lagunes, landes humides du plateau landais, pelouses et landes thermophiles de l'Entre-Deux-Mers...</p> <p>Une grande vulnérabilité des milieux liés à l'eau : prélèvements, rejets des eaux usées et pluviales, drainage des zones humides.</p> <p>Des habitats de plus en plus fragmentés par les infrastructures routières et l'étalement urbain.</p> <p>Un mitage des espaces naturels et semi-naturels au profit de l'urbanisation qui fragilise les connexions biologiques.</p> <p>Une forte régression des prairies humides, du fait du déclin de l'élevage et des secteurs de landes humides. Des conflits d'usages et des problèmes d'entretien et de gestion des ouvrages hydrauliques dans les marais, souvent défavorables à la biodiversité.</p>

OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>L'optimisation des mesures de gestion des sites Natura 2000 via les documents d'objectifs (DOCOB) : 15 sites dont 7 possèdent des DOCOB approuvés.</p> <p>Vers une protection renforcée des zones humides grâce à la mise en œuvre des SAGE.</p> <p>Une amélioration de la qualité des milieux aquatiques par l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau.</p> <p>Le projet de SCOT et de PLUi ont pour fil rouge le concept de ville nature avec l'objectif d'une occupation équilibrée entre 50% bâti et 50% espaces « naturels agricoles et forestiers ».</p> <p>Une meilleure prise en compte des continuités biologiques grâce à l'identification de la Trame Verte et Bleue Régionale (SRCE).</p>	<p>Les variations des facteurs écologiques liées aux changements climatiques prévisibles : augmentation de la température de l'eau de la Garonne, déplacement des aires de répartition naturelle des espèces vers le nord.</p> <p>Développement de l'urbanisation, de l'agriculture intensive, des infrastructures routières, principales causes de destruction des habitats et d'altération des continuités écologiques.</p> <p>Des usages et une gestion de l'eau incompatibles avec le maintien de la biodiversité : aggravation des étiages, dégradation de la qualité physico-chimique...</p> <p>Le risque de fragmentation importante de la coupure verte entre l'agglomération bordelaise et le Bassin d'Arcachon.</p> <p>Des espèces exogènes invasives de plus en plus nombreuses et répandues : Ecrevisses, Grenouille taureau, Ragondin, Jussie, Myriophylle, Lagarosiphon...</p>

# PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

## AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE

### PRESSIONS SUR LES MILIEUX NATURELS



RESSOURCES NATURELLES		
ESPACE	<p><b>ATOUS</b></p> <p>Une densification de Bordeaux et des communes périurbaines : constructions sur de plus petites parcelles (- de 500 m<sup>2</sup>), développement de l'habitat collectif.</p> <p>Un territoire encadré par des documents de planification (PLU, POS, carte communale). 33 documents approuvés, 51 en révision et 3 en cours d'élaboration (données 2011).</p> <p>Un territoire agricole aux productions diversifiées : viticulture, céréaliculture sur le plateau landais et dans la plaine de la Garonne, légumes sur le plateau landais et la Jalle maraîchère, horticulture ponctuellement dans le secteurs des Graves, élevage dans les vallées.</p> <p>Un terroir viticole bien protégé : ¾ des vignes sont dans une aire AOC.</p> <p>Un couvert forestier important : massif landais à l'ouest, boisement de feuillus dans l'Entre-Deux-Mers, dans les vallées de la Garonne et de la Dordogne.</p> <p>Un rôle social et récréatif important de la forêt.</p>	<p><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Un territoire très artificialisé surtout dans la CUB (49% d'espaces artificialisés). Sur la période 2000-2008, ce sont environ 2750 ha d'espaces « naturels agricoles et forestiers » qui ont été artificialisés.</p> <p>En 25 ans, une urbanisation centrée sur Bordeaux et sa couronne périurbaine mais la forte croissance démographique a eu lieu sur le territoire hors CUB.</p> <p>Une pression foncière de plus en plus importante sur les espaces agricoles et sylvicoles et un coût du foncier important qui limite l'accès à la propriété pour les primo-accédants.</p> <p>Un morcellement des unités foncières forestières sur les lisières urbaines du plateau landais.</p>
	<p><b>OPPORTUNITÉS</b></p> <p>Le projet de SCOT qui a pour objectif le recentrage vers la ville centre et le PLUi de la CUB en révision qui souhaite travailler à enveloppe urbaine constante.</p> <p>La mise en œuvre d'objectifs de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et d'un suivi de cette consommation instaurés par la loi ENE dans le cadre de la réalisation des documents d'urbanisme.</p> <p>L'utilisation de nouveaux outils fonciers en matière de préservation des espaces agricoles et naturels périurbains : PEANP, zones agricoles protégées.</p> <p>La demande sociale d'un approvisionnement local est aujourd'hui non satisfaite.</p>	<p><b>MENACES</b></p> <p>Une poursuite de la consommation des espaces dans un contexte de forte croissance démographique.</p>

<b>SOLS ET SOUS-SOLS</b>	<b>ATOUS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Un gisement de granulats essentiellement d'origine alluvionnaire dans le lit majeur de la Garonne.</p> <p>Les réaménagements de carrières valorisent le territoire (plans d'eau de loisirs, sites d'intérêt écologiques).</p>	<p>Des besoins locaux de granulats non satisfaits par la production locale et départementale.</p> <p>Des modalités d'approvisionnement en granulats assurés à plus de 90% par voie routière, d'où des impacts environnementaux importants (nuisances sonores, émissions de GES, poussières, risque d'accident, encombrement et dégradation des voies...).</p> <p>Des contraintes d'exploitation des gisements de plus en plus prégnantes (protections environnementales, conflits d'usages, documents d'urbanisme qui ne prennent pas suffisamment en compte la possibilité d'implantation d'une carrière).</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Le développement du recyclage des matériaux de démolition.</p> <p>Le développement des modes alternatifs au mode routier pour le transport de matériaux : voie ferrée, voie d'eau, projet de plate-forme multimodale de Blanquefort Grattequina.</p>	<p>La dépendance accrue du territoire en matériaux de construction et une augmentation des importations extra-départementales.</p>

EAU	ATOUS	FAIBLESSES
	<p>Une concurrence limitée entre usages : l'eau potable provient des nappes profondes, l'irrigation à 80% des nappes superficielles et des cours d'eau.</p> <p>Des efforts ont été réalisés pour réduire les prélèvements et trouver des ressources de substitution : arrêt des prélèvements industriels dans l'Eocène dans la presqu'île d'Ambès et production d'eau industrielle à partir d'eau de la Garonne, diagnostics de consommation (ex : aéroport de Bordeaux, collèges, lycées)...</p> <p>Le Plan de Gestion des Etiages Garonne-Ariège.</p> <p>La tendance à la baisse des consommations en eau par habitant.</p>	<p>Une surexploitation des ressources souterraines profondes : le territoire est le principal foyer de prélèvement en eau du département (60% des prélèvements).</p> <p>La surexploitation des nappes profondes entraîne des dépressions piézométriques dans les nappes de l'Eocène (risque d'intrusion marine au niveau de l'estuaire et d'extension du chenal minéralisé entre l'Entre-Deux-Mers et le Médoc) et de l'Oligocène (dénoyage au sud et à l'ouest de l'agglomération).</p> <p>La pression importante sur les cours d'eau et les nappes superficielles, pour l'irrigation et l'industrie entraîne des débits d'étiage en déficit en période estivale.</p> <p>Un système de production d'eau potable qui est aux limites de ses capacités, d'autant plus que plusieurs captages alimentant 25% de la CUB ont du être arrêtés suite à une pollution aux perchlorates.</p> <p>Des pertes non négligeables par les réseaux de distribution d'eau potable.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>La mise en oeuvre du SAGE nappes profondes révisé, avec notamment la recherche de solutions de substitution pour rééquilibrer les nappes.</p> <p>La décision de la CUB de mettre en place une ressource de substitution de 10 millions de m<sup>3</sup>.</p> <p>Les SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés » et « Vallée de la Garonne » en cours d'élaboration.</p> <p>Les programmes d'actions mis en oeuvre dans le cadre du SDAGE Adour-Garonne 2010-2015.</p> <p>Les nouveaux travaux d'investissement sur le réseau d'eau potable pour améliorer les rendements.</p>	<p>La croissance démographique va entraîner une augmentation des besoins et du coût de l'accès à l'eau.</p> <p>Le changement climatique et ses conséquences (occurrence des sécheresses) pourraient impacter la capacité de renouvellement des nappes souterraines et le régime hydraulique des cours d'eau avec un allongement des périodes d'étiage et des débits plus faibles.</p>

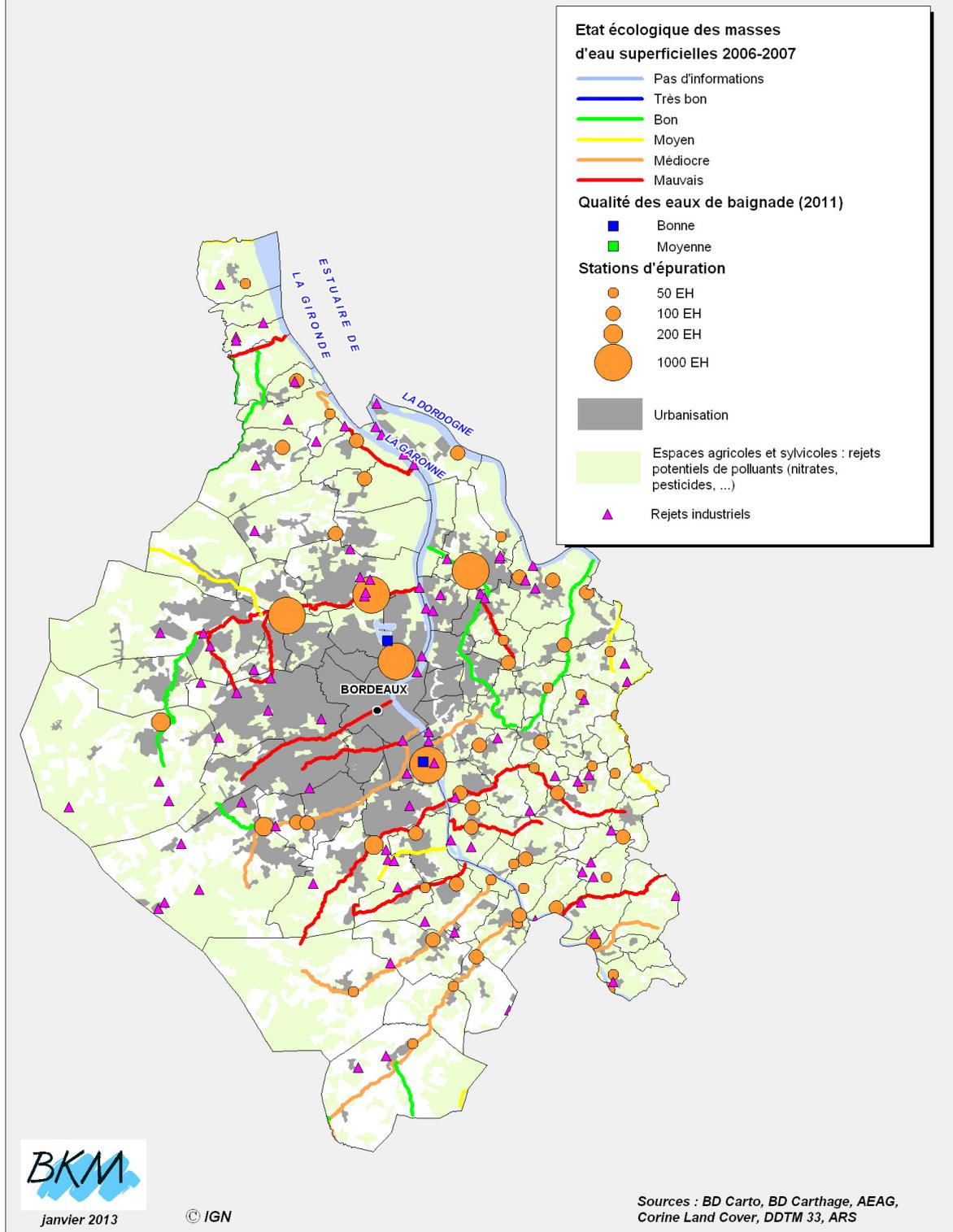
<b>ENERGIE</b>	<b>ATOUS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Des gisements locaux d'économie d'énergie importants.</p> <p>Des potentialités en énergies renouvelables : solaire, géothermie profonde, biomasse, valorisation des déchets ...</p> <p>Des expérimentations d'écoquartiers ou de parkings photovoltaïques.</p>	<p>Une forte dépendance du territoire vis-à-vis des énergies fossiles.</p> <p>Une consommation d'énergie en hausse dans les transports et l'habitat.</p> <p>Des énergies renouvelables encore peu valorisées.</p> <p>Des réseaux de transport d'électricité parfois anciens (peu maillés ou de faible capacité).</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Un fort potentiel en géothermie : 8 puits géothermiques creusés dans les années 80 ne valorisent que le dixième de leur potentiel.</p> <p>Le site d'expérimentation d'hydroliennes placées en aval du Pont de Pierre. Des prototypes d'hydroliennes seront testés jusqu'en 2019.</p> <p>L'élaboration des PCET.</p> <p>La capacité de développement de nouvelles technologies à travers le port et les clusters éolien et photovoltaïque.</p> <p>Le projet de développement d'un scénario facteur 4.</p> <p>Le développement de la valorisation des eaux usées comme source de chaleur (ex : Hôtel de la CUB).</p>	<p>Une croissance non maîtrisée des besoins énergétiques et des émissions de GES.</p>

POLLUTIONS		
EAU	<b>ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Des nappes profondes de bonne qualité naturellement protégées contre les pollutions.</p> <p>Les travaux de réhabilitation ou de construction des STEP sont en cours et les démarches ont été engagées. En 2013, les stations de Bordeaux, Fargues-Saint-Hilaire et Saint-Caprais-de-Bordeaux devraient être conformes à la directive ERU au regard des résultats de l'autosurveillance de 2012.</p> <p>Une protection des captages d'eau potable avancée. Les procédures sont en cours sur les captages qui restent à protéger dans la CUB, sur le territoire des syndicats de Margaux, Bonnetan, la Brède, Arpocabe, de Lyde, Saint-Genès de Lombaux et les communes de Cabanac.</p>	<p>Des cours d'eau dégradés : mauvais état écologique de la Jalle de Blanquefort, du Peugue, de l'Eau Blanche, de la Pimpine, médiocre de l'Eau Bourde, de la Garonne...</p> <p>Une pollution de l'estuaire par les métaux lourds. Des apports diffus liés aux activités agricoles et sylvicoles (nitrates, pesticides).</p> <p>Une pollution ponctuelle du lac de Bordeaux liée à l'apport d'eaux pluviales.</p> <p>La STEP de Saint Jean d'Illac ne sera conforme à la directive ERU qu'en 2015.</p> <p>Une part importante d'installations d'assainissement individuel dans les territoires dont le sol ne permet pas une bonne infiltration de l'eau (ceinture st du territoire et Entre-Deux-eMers).</p> <p>Sur l'agglomération, l'ossature du réseau d'assainissement est parfois unitaire (eaux usées et eaux pluviales). En cas de fortes pluies des surverses se produisent.</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Les SAGE « Vallée de la Garonne » et « Estuaire de la Garonne et milieux associés » en cours d'élaboration.</p> <p>La révision du SAGE Nappes Profondes.</p> <p>Les programmes d'actions du SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 (déclinaison de la Directive Cadre sur l'Eau).</p> <p>L'amélioration des performances de l'assainissement collectif.</p>	<p>Une aggravation de la sensibilité des milieux et des risques de pollutions chroniques liés aux changements climatiques (phénomène de bouchon vaseux sur l'estuaire due aux étiages de plus en plus précoces, augmentation de la salinité, de la température de l'eau...).</p> <p>Le développement de l'urbanisation, l'imperméabilisation des sols, le lessivage des voiries peuvent impacter la qualité des eaux.</p>

# PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

## AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE

### PRESSIONS SUR LA RESSOURCE EN EAU



<b>AIR</b>	<b>ATOUS – QUALITE DES MILIEUX</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Un dispositif de surveillance développé et performant (10 stations).</p> <p>Une qualité de l'air globalement bonne...</p> <p>Une diminution des concentrations de dioxyde d'azote, de particules à proximité de la rocade depuis la mise en place de la mesure de réduction de la vitesse de 110 km/h à 90 km/h.</p>	<p>...mais dégradée à proximité des axes routiers de l'agglomération bordelaise (rocade, autoroutes, pénétrantes allant des boulevards au centre de bordeaux...).</p> <p>Les concentrations de particules en suspension (PM10) et de dioxyde d'azote sur Bordeaux restent trop proches des normes réglementaires. D'anciens dépassements des normes réglementaires enregistrés sur la station de proximité automobile de Mérignac nécessitent une vigilance particulière.</p> <p>Une dépendance à la voiture en dehors de l'hyper-centre de Bordeaux et des secteurs proches des lignes de transports collectifs.</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>L'élaboration des Plans Climat Énergie territoriaux obligatoires (Bordeaux, Mérignac, CUB, Pessac) et volontaire (Bègles).</p> <p>La Zone d'Actions Prioritaires pour l'Air (ZAPA) portée par la CUB sur les points noirs de la qualité de l'air, recensés à Bordeaux et à Mérignac.</p> <p>La mise en œuvre du Plan de Protection de l'Air (PPA) de l'agglomération bordelaise.</p>	<p>L'augmentation des déplacements automobiles liée à l'arrivée de nouvelles populations fait augmenter les rejets de polluants et de GES dans l'air et posent des problèmes de sécurité et de santé publique.</p> <p>Le changement climatique et l'augmentation de la fréquence des grandes chaleurs pourraient aggraver les épisodes de pollution estivale à l'ozone.</p> <p>Une hausse des émissions de CO<sub>2</sub> de 7% d'ici 2020 (étude prospective de la DREAL sur les émissions atmosphériques liées au transport).</p>

<b>BRUIT</b>	<b>ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Une amélioration de la connaissance des émissions sonores liées au trafic routier et une sensibilisation de la population au travers de la réalisation des cartes stratégiques du bruit : carte des infrastructures routières et autoroutières dont le trafic est supérieur à 6 millions de véhicules par an (rocade, A62, A63, RN 89...), cartes de la CUB, de Cadaujac et de Canéjan.</p> <p>Les programmes de résorption des points noirs du bruit mis en œuvre aux abords de plusieurs axes de transport bruyants (A10, rocade, voies ferrées).</p> <p>Les PEB de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac et des aérodromes de Bordeaux-Léognan-Saucats et de Bordeaux-Yvrac.</p>	<p>Dans la CUB, la traversée de zones urbanisées par des axes routiers supportant des trafics importants (rocade, A62, A63, pénétrantes interurbaines...) crée de fortes nuisances sonores.</p> <p>Tous les points noirs du bruit issus du trafic ferroviaire et recensés en Aquitaine se situent dans l'agglomération bordelaise.</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>L'amélioration progressive des connaissances des zones de bruit : finalisation et actualisation des cartographies du bruit, élaboration et mise en œuvre des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement.</p> <p>L'intégration du PDU (Plan de Déplacements Urbains) dans le PLUi de la CUB.</p>	<p>L'augmentation des déplacements automobiles liée à l'arrivée de nouvelles populations augmente les émissions sonores des voies routières.</p>

<b>SITES ET SOLS POLLUES</b>	<b>ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » – partie III	D'anciens sites industriels avec des pollutions des sols et du sous-sol significatives dont la dépollution est en cours de traitement.
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » – Partie III	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » – partie III

<b>DECHETS</b>	<b>ATOUS – QUALITE DES MILIEUX</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>La généralisation de la collecte sélective et la forte hausse des tonnages collectés en déchetterie.</p> <p>Une capacité suffisante des installations sur le territoire.</p> <p>Une amélioration progressive des taux de valorisation.</p> <p>4 incinérateurs de déchets (2 pour les ordures ménagères et 2 pour les déchets dangereux).</p>	<p>La CUB et sa périphérie produit 60% des déchets ménagers et assimilés de la Gironde.</p> <p>La production des déchets par habitant est supérieure aux moyennes nationales.</p> <p>L'augmentation de la production des déchets est plus rapide que la croissance démographique.</p> <p>Des résidus de traitement des déchets encore peu valorisés (mâchefers, boues d'épuration).</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Le développement de la valorisation matière dans le cadre du recyclage.</p>	<p>Une poursuite de l'augmentation de la production de déchets ménagers.</p> <p>Une augmentation des coûts de transports et de valorisation.</p>

# PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

## AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE

### POLLUTIONS

#### Bruit aérien

-  Aéroport - Aérodrôme public
-  Hélistation
-  Aérodrôme privé
-  Plateforme ULM
-  Aéroport militaire

#### Bruit des infrastructures de transport terrestre

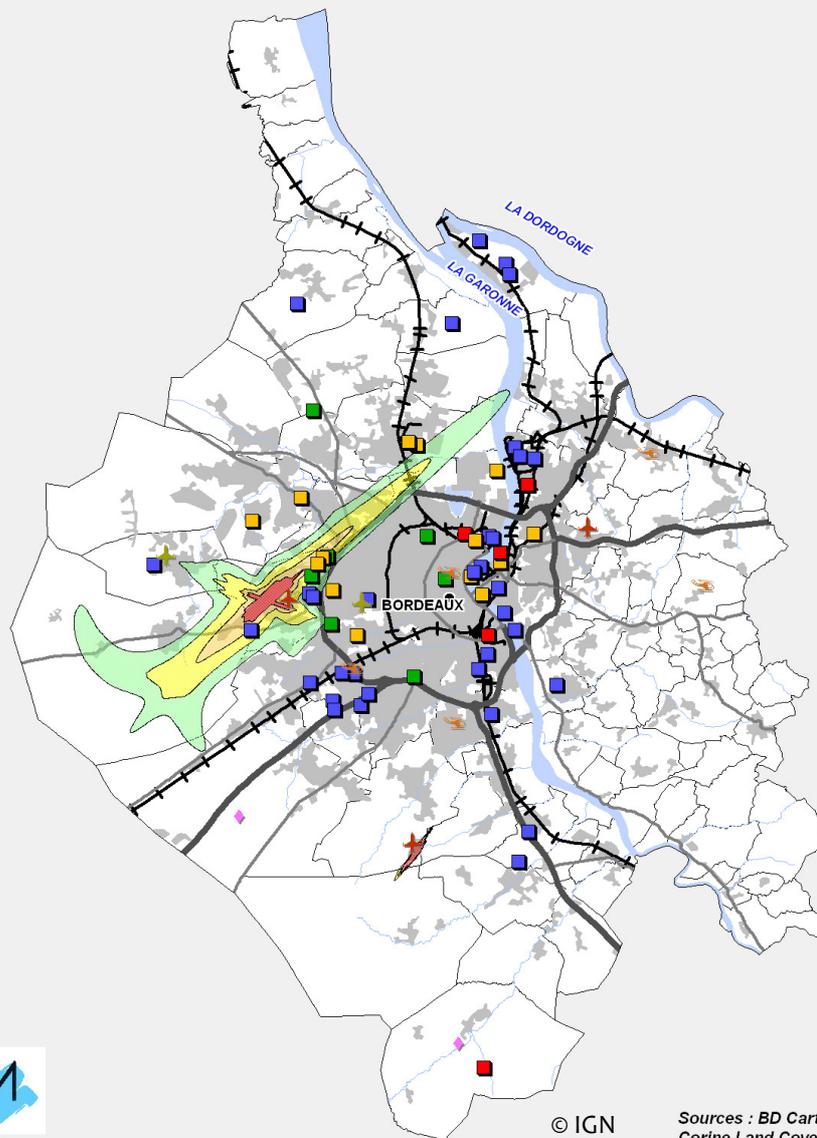
-  Route principale
-  Autoroute
-  Voie ferrée
-  Urbanisation

#### Sites et sols pollués (2011)

-  Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
-  Site traité libre de toute restriction
-  Site en cours de travaux
-  Site en cours d'évaluation
-  Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic

#### Plan d'exposition au bruit des aérodrômes

-  Zone de gêne sonore de catégorie A
-  Zone de gêne sonore de catégorie C
-  Zone de gêne sonore de catégorie B
-  Zone de gêne sonore de catégorie D



janvier 2013

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, Corine Land Cover, BASOL, DDTM 33

RISQUES MAJEURS		
RISQUES INONDATION	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	<p>Une relative bonne connaissance du risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 51 communes soumises à un risque d’inondation des principaux cours d’eau (Garonne, Garonne, Dordogne) sont couvertes par un PPRI approuvé.</li> <li>- 4 atlas des zones inondables (AZI de la Jalle Castelnau (2 communes concernées sur le territoire), de l’Eau Bourde (5), de l’Eau Blanche (3) et du Saucats (5)) qui améliorent la connaissance du risque en rive gauche de la Garonne.</li> <li>- un Schéma Directeur des Eaux Pluviales 2004-2015 de la CUB.</li> <li>- les travaux réalisés dans le cadre du Référentiel Inondation de la Gironde (RIG) ont permis d’améliorer la connaissance du risque inondation et aident les collectivités territoriales et les porteurs de projets à la prise de décision.</li> </ul> <p>Les dispositifs de gestion des eaux pluviales de la CUB (bassins de rétention, stations de pompage...) (dispositif RAMSES).</p>	<p>17% du territoire sont soumis aux inondations fluvio-maritimes de l’Estuaire de la Gironde, de la Garonne, de la Dordogne et de leurs affluents (Jalle de Blanquefort, Eau Bourde, Jalle de Ludon...).</p> <p>51 communes et 40 000 personnes sont exposées au risque inondation.</p> <p>Des surfaces imperméabilisées importantes aggravent le risque d’inondation.</p> <p>Un état très contrasté des digues avec des sections médiocres et en mauvais état y compris en zone urbaine ou industrielle.</p> <p>Les PPR ne prennent pas en compte les dernières inondations.</p> <p>La méconnaissance de la résistance des ouvrages aux crues (aucune étude de danger réalisée à ce jour).</p> <p>La protection contre les inondations demande une maîtrise des digues mais aussi du système global du réseau hydraulique notamment sur la presque île d’Ambès et les marais du bas Médoc de façon à évacuer au plus vite l’eau entrée.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Les deux PAPI en cours d’élaboration (PAPI Estuaire et PAPI de la Garonne Gironde).</p> <p>La réflexion sur le niveau de protection souhaité pour le territoire (futur schéma directeur).</p> <p>La révision en cours des PPRI de la CUB avec l’intégration de l’état des digues et des effets du réchauffement climatique à 100 ans.</p> <p>La création d’un TRI (Territoire à Risque Important) autour de Bordeaux.</p> <p>L’inventaire et le classement des digues au titre de la sécurité.</p> <p>Le lancement des études danger des digues.</p>	<p>L’urbanisation dans des secteurs potentiellement inondables.</p> <p>Le changement climatique fait craindre une multiplication des événements climatiques extrêmes (tempêtes, pluies torrentielles).</p> <p>L’état actuel du système de protection (digues, ouvrages).</p>	

<b>RISQUE FEUX DE FORET</b>	<b>ATOUPS – GESTION DE L’ALEA</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Une DFCI très performante.</p> <p>Des Plans de Prévention du Risque feux de Forêt (PPRIF) le long du corridor qui lie le Médoc aux Landes : approuvés dans 3 communes et prescrits dans 3 autres.</p>	<p>L’ouest du territoire situé sur le plateau landais est exposé au risque feux de forêt (Pian-Médoc, Saint-Jean d’Illac, Saucats... ) ; ce risque est accentué par l’urbanisation diffuse et la pression foncière en lisière forestière.</p> <p>Les zones urbanisées en lisière de forêt sont parfois pas ou mal défendues (points d’eau à une distance supérieure à 200 m, hydrants insuffisants...).</p>
	<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Une meilleure connaissance de l’aléa dans le cadre de l’élaboration des PPRIF.</p>	<p>L’augmentation du risque incendie de forêt liée à la croissance démographique et au développement de l’urbanisation (multiplication de l’habitat isolé, des interfaces urbain-forêt) et de la fréquentation des boisements.</p> <p>L’augmentation de la fréquence des épisodes de sécheresse liée au changement climatique fait craindre une hausse des départs de feux.</p>

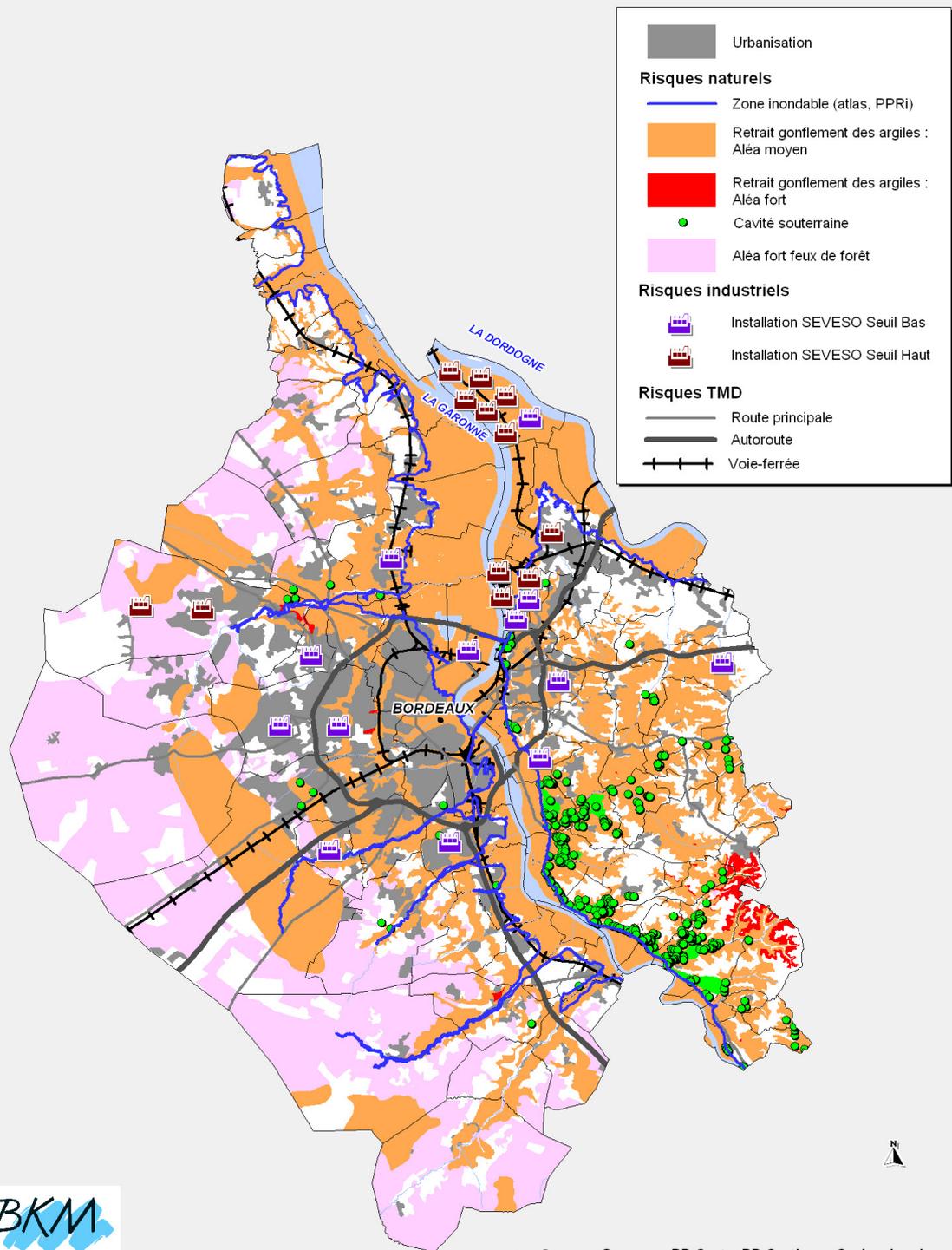
<b>RISQUES MOUVEMENT DE TERRAIN</b>	<b>ATOUPS – GESTION DE L’ALEA</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>L’amélioration de la connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une cartographie récente des mouvements de terrains liés au retrait gonflement des argiles,</li> <li>- des communes soumises au risque sismique,</li> <li>- des carrières souterraines avec leur suivi par le Conseil général de la Gironde.</li> </ul>	<p>Toutes les communes sont exposées aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles ; ce risque est plus fort en rive droite de la Garonne. Les communes périphériques faisant l’objet d’un développement pavillonnaire important sont particulièrement exposées. L’analyse des sinistres sur 10 ans a montré que ce territoire est très exposé au risque.</p> <p>Des communes soumises au risque mouvement de terrain par effondrements de carrières souterraines (Latresne, Cénac...).</p> <p>La rive droite de la vallée de la Garonne est sensible aux phénomènes d’éboulement de falaise, 13 communes sont exposées à ce risque : Lormont, Cenon, Floirac, Quisac...</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Les Plans de Prévention des Risques mouvement de terrain en cours d’élaboration.</p>	<p>Le changement climatique laisse craindre une augmentation de la fréquence des sécheresses et des phénomènes de retrait-gonflement des argiles.</p>

<b>RISQUES TECHNOLOGIQUES</b>	<b>ATOUPS – GESTION DE L’ALEA</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Tous les établissements SEVESO 2 ont un PPRT approuvé ou prescrit.</p> <p>Le PPI du barrage de Bort-Les-Orgues.</p>	<p>Le risque industriel est concentré sur ce territoire (25 des 33 sites SEVESO du département), et plus particulièrement à Bassens et dans la presqu’île d’Ambès.</p> <p>12 établissements SEVESO seuil haut.</p> <p>La présence d’axes routiers à fort trafic poids lourds (rocade, A62, A63, A89, RN 10...), de canalisations de gaz à haute pression, de pipelines et de plusieurs terminaux du Grand Port Maritime de Bordeaux engendre un risque transport de matières dangereuses particulièrement prépondérant sur ce territoire.</p> <p>4 communes exposées au risque rupture du barrage de Bort-Les-Orgues.</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Cf. Diagnostic départemental Chapitre « Risques majeurs » - Partie II</p>	<p>cf. Diagnostic départemental Chapitre « Risques majeurs » - Partie II</p>

# PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

## AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE

### RISQUES MAJEURS



PAYSAGE NATUREL ET PATRIMOINE BATI		
PAYSAGE NATUREL	<p style="text-align: center;"><b>ATOUS</b></p> <p>Une forte présence des boisements comme élément identitaire de la métropole, formant un écrin de verdure (le plateau landais sur le flanc ouest et les coteaux boisés sur le flanc est, les coupures vertes...). Ce garant identitaire a amené une ambition forte donnée dans le SYSDAU dès 2001 sur la charpente naturelle, paysagère, forestière et agricole structurant la métropole bordelaise.</p> <p>Un cadre de vie naturel et urbain de grande qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une diversité de paysages agro-naturels et de terroirs,</li> <li>- aux abords des fleuves, une riche palette de paysages historiquement façonnés par l'homme notamment dans la Jalle de Blanquefort et les palus de Parempuyre, le long de la Garonne et remontant vers le Médoc,</li> <li>- les coteaux boisés bordant la rive droite de Bordeaux,</li> <li>- sur le plateau calcaire au-delà des coteaux, bordant l'est de l'agglomération : une organisation urbaine en archipel originellement dense, la présence d'amples croupes viticoles et de larges vallées prairiales, la sanctuarisation des terroirs viticoles limitant l'extension urbaine.</li> </ul> <p>Une sanctuarisation des terroirs viticoles également sur les terrasses alluviales des Graves et du Médoc bordant l'agglomération.</p> <p>Les lisières urbaines, situées entre ville et nature, offrent un cadre de vie de qualité et attractif.</p>	<p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Peu de maîtrise des interfaces urbaines avec le paysage environnant, qu'il soit forestier, agricole ou viticole.</p> <p>Le fort « grignotage » des coupures d'urbanisation face à la pression urbaine.</p> <p>La disparition des bocages, notamment la Presqu'île du Médoc.</p> <p>La transformation des milieux « originels », notamment sur le plateau calcaire de l'Entre-Deux-Mers: forêt reculant, fonds de vallées se refermant (faute de bétails), urbanisation s'étendant, etc.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p> <p>L'élaboration d'un SCOT prenant en compte les objectifs du Grenelle: gestion économe des territoires et donc des paysages, valorisation de l'agriculture périurbaine et la prise en compte de la trame paysagère.</p> <p>La « grenellisation » du PLU communautaire de la CUB en cours de révision.</p> <p>La mise en œuvre de nombreux projets de valorisation d'espaces « paysagers » identitaires (Parc des Coteaux, Parc des Berges, Plan Garonne, Réflexion sur l'Estuaire ...)</p> <p>La poursuite de la dynamique de revalorisation accompagnant le Tramway sur la CUB, et son extension sur les autres transports ferrés (TER...).</p>	<p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <p>Une transformation des paysages (forestiers, alluviaux, viticoles...), notamment sur les lisières, liée à l'étalement urbain généré par la forte attractivité de Bordeaux et l'augmentation des cultures intensives. Ceci entraîne le mitage, la réduction des coupures vertes et accélère la disparition du bocage.</p> <p>L'étalement de l'urbanisation vers l'ouest entraînant la disparition progressive de la coupure verte entre Bordeaux et Arcachon.</p> <p>Les pressions foncières sur les forêts, vignes et prairies non protégées.</p>

<b>PATRIMOINE BATI</b>	<b>ATOUS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Un hyper-centre attractif, dynamique et de qualité, s'étant profondément transformé et présentant des espaces publics de qualité bien que très minéraux.</p> <p>Un patrimoine bâti prestigieux faisant l'objet de nombreuses mesures réglementaires : nombreux monuments historiques et sites classés et inscrits, ZPPAUP, UNESCO (Bordeaux, mais également Fort Pâté et Fort Médoc, Cussac-Fort-Médoc, recensés au patrimoine mondial de l'Unesco au même titre que la citadelle de Blaye), secteurs sauvegardés...</p>	<p>Des formes urbaines et une architecture qui se banalisent (standardisation des formes urbaines, faisant peu référence à l'architecture locale, multiplication des lotissements et des zones d'activités).</p> <p>Une urbanisation plus tardive et plus diffuse dans certaines communes périphériques (notamment viticoles : sur le plateau de l'Entre-Deux-Mers, ou vers le sud de l'agglomération) caractérisée par un mitage du paysage et un parc bâti qui se banalise (uniformité du cadre bâti, absence de principe de maillage, peu de hiérarchisation des espaces publics, peu d'intégration paysagère).</p> <p>Un étalement fort et peu structuré dans les communes les plus extérieures de l'agglomération (Saint-Médard-en-Jalles, Gradignan, Blanquefort, Mérignac, Villenave, Saint-Jean-d'Illac...) ou le long des grandes infrastructures (Rocade, A 10, RN 89, A 63, A 660...) où se mêlent lotissements pavillonnaires et zones d'activités et commerciales.</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Le projet de Bordeaux 3.0 (la Métropole Millionnaire) affichant de grandes ambitions sur le développement urbain métropolitain en termes de densité et de qualité.</p> <p>Une dynamique de recherche sur les formes urbaines par le biais de la Biennale d'architecture et d'urbanisme AGORA, aujourd'hui largement reconnue.</p>	<p>Développement d'infrastructures impactant fortement les milieux et pouvant induire un étalement de l'urbanisme (contournement de Bordeaux, doublement ferroviaire).</p>